



Dans le cadre de la charte de lutte contre l'isolement, et indépendamment d'une demande d'inscription ou de radiation au registre des personnes fragiles, vous avez la possibilité, uniquement si vous en faites la demande, de recevoir des visites de courtoisie à votre domicile.

Si vous êtes intéressé(e) par la démarche, il vous suffit de renseigner les éléments ci-dessous et de retourner le document à l'adresse suivante :

CCAS

Direction Autonomie

10 place Napoléon

50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Un bénévole de France Bénévolat Manche, dûment habilité, prendra contact et définira avec vous les conditions et la fréquence de ces visites.

Ces visites sont gratuites et ne demandent aucun engagement.

Vous avez la possibilité à tout moment, d'interrompre ces visites sans justification de votre part.

OUI, pour me sentir moins seul(e), je demande que mes coordonnées soient communiquées par le CCAS à France Bénévolat Manche, pour recevoir des visites de courtoisie.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

CP

Téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Signature